



## **EPREUVE E2 : COIFFAGE SUR CHEVEUX LONGS.**

- La présence ou l'absence de frange ne doit pas être pénalisante.
- Selon la coiffure choisie par le candidat, le jury autorise l'utilisation d'ornements.
- Tout matériel pour préparer le cheveu est accepté.
- Si postiche : il doit être non préparé.

La réalisation du travail peut être adaptée par rapport à la figurine, tout en gardant la conformité, et l'esprit du travail demandé.

- Le jury reprend les photos à l'issue de l'épreuve (Consigne impérative).
- Le jury évalue l'appréciation du candidat sur le travail réalisé.